

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 60003095

PATE SILICONE CONDUCTRICE
DE LA CHALEUR P 12

Version : 4.2 (FR)

Imprimé le: 05.03.2018

Travaillé le: 21.06.2016

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom commercial:** PATE SILICONE CONDUCTRICE
DE LA CHALEUR P 12**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/préparation:

Industriellement.

Adjuvants pour: Electronique

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/Fournisseur:	Wacker Chemie AG
Rue/B.P.:	Hanns-Seidel-Platz 4
Nationalité/C.P./Lieu:	D 81737 München
Téléphone:	+49 89 6279-0
Téléfax:	+49 89 6279-1770

Informations concernant la fiche de données de sécurité:	Téléphone	+49 8677 83-4888
--	-----------	------------------

Téléfax	+49 8677 886-9722
---------	-------------------

E-mail	WLCP-MSDS@wacker.com
--------	----------------------

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Appel d'urgence (allemand):	Corps des pompiers	+49 8677 83-2222
Appel d'urgence (internat.):	National Response Center	+49 621 60-43333

SECTION 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification conformément au règlement (CE) No. 1272/2008:

Substance ou mélange inoffensif.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) No. 1272/2008:

Un étiquetage SGH n'est pas nécessaire.

Classification spéciale pour les produits terminés:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Aucunes données disponibles.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

non utilisable

3.2 Mélanges**3.2.1 Caractérisation chimique**

Polydiméthylsiloxane et auxiliaires

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 60003095

**PATE SILICONE CONDUCTRICE
DE LA CHALEUR P 12**

Version : 4.2 (FR)

Imprimé le: 05.03.2018

Travaillé le: 21.06.2016

3.2.2 Contenu dangereux

Type	N° CAS	N° CE Numéro d'enregistrement REACH	Substance	Concentration %	Classification conformément au règlement (CE) No. 1272/2008*	Remarque
INHA	1314-13-2	215-222-5 01-2119463881-32	Oxyde de zinc	>25 – <70	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	[1] Ma = 1 Mc = 1

Type : INHA : composant, VERU : impureté

[1] = Substance dangereuse pour la santé ou l'environnement; [2] = substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires; [3] = substance PBT; [4] = substance vPvB

Ma = Facteur M pour la toxicité aquatique aiguë

Mc = Facteur M pour la toxicité aquatique chronique

*Les critères de classement sont expliqués au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Informations générales:**

En cas d'accident ou de malaise, consulter un avis médical (si possible, montrer l'étiquette).

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à grande eau. En cas d'irritation permanente, consulter un avis médical.

Après contact avec la peau:

Éliminer le produit avec un chiffon ou du papier. Laver avec beaucoup d'eau pure ou savonneuse. En cas de modification apparente de la peau ou de douleur, consulter un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité).

Après inhalation:

Dans des conditions normales, il n'est pas possible de respirer le produit.

Après ingestion:

Faire boire de l'eau en abondance par petites gorgées. Ne pas provoquer de vomissement.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

D'autres informations importantes sont mentionnées dans d'autres parties de ce chapitre.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Respecter les informations toxicologiques supplémentaires du paragraphe 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés:**

brouillard d'eau, poudre d'extinction, mousse résistante aux alcools, gaz carbonique, sable.

Moyens d'extinction à éviter pour des raisons de sécurité:

jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque d'émanation de gaz ou de vapeurs toxiques. L'exposition à des produits de combustion peut représenter un danger pour la santé ! Produits dangereux de combustion: oxydes de carbone, oxydes de silicium, incomplètement brûlés hydrocarbures, gaz de fumée toxiques à très toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement de protection spécial:**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Éloigner les personnes non protégées.

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 60003095

PATE SILICONE CONDUCTRICE
DE LA CHALEUR P 12

Version : 4.2 (FR)

Imprimé le: 05.03.2018

Travaillé le: 21.06.2016

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Protéger la zone. Porter des équipements de protection individuelle (voir paragraphe 8). Eloigner les personnes non protégées. Lors du déplacement du matériau, faire attention au risque de dérapage. Ne pas marcher sur le produit renversé.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux naturelles, les eaux usées et le sol. Fermer la fuite si cela ne présente pas de danger. Retenir les eaux polluées et les eaux de rinçage. Se débarrasser du produit dans des containers réglementaires et correctement étiquetés. En cas de déversement dans l'eau, dans les canalisations ou dans le sol prévenir les autorités locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour éviter toute adhérence, couvrir la surface de sable ou de terre décolorante et enlever le matériau mécaniquement. Balayer ou gratter le matériau renversé et le mettre dans un récipient spécial pour déchets chimiques. Eliminer les éventuels dépôts visqueux avec un produit de nettoyage/une solution savonneuse ou tout autre détergent biodégradable. Pour améliorer l'adhérence, appliquer du sable ou tout autre matériau granuleux inerte.

6.4 Référence à d'autres sections

Veillez respecter les informations importantes mentionnées dans les autres chapitres. Et tout particulièrement celles concernant les équipements de protection personnelle (paragraphe 8) et l'élimination des déchets (paragraphe 13).

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Respecter les informations du paragraphe 8.

Précautions à prendre contre un incendie ou une explosion:

Respecter les règles générales de prévention des incendies.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de sécurité exigées pour le stockage et les containers:

Respecter la réglementation locale.

Conditions de stockage pour les matières incompatibles:

Respecter la réglementation locale.

Indications supplémentaires sur les conditions de stockage:

Conserver dans un endroit frais à l'abri de l'humidité.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucunes données disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites de l'air sur le lieu de travail:

néant

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôle de l'exposition professionnelle

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les règles générales d'hygiène lors de la manipulation de produits chimiques. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Équipement de protection individuelle nécessaire:

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 60003095

**PATE SILICONE CONDUCTRICE
DE LA CHALEUR P 12**

Version : 4.2 (FR)

Imprimé le: 05.03.2018

Travaillé le: 21.06.2016

Protection des yeux

Recommandation: lunettes de protection .

Protection des mains

Le port de gants de protection est recommandé pour manipuler le produit.

Matériau de gants recommandé : Gants de protection en caoutchouc de nitrile

Épaisseur du matériau: > 0,1 mm

Délai de rupture du matériau constitutif des gants: > 480 min

Matériau de gants recommandé : Gants de protection en butylcaoutchouc

Épaisseur du matériau: > 0,3 mm

Délai de rupture du matériau constitutif des gants: > 480 min

Veillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Attention: en raison des nombreux facteurs d'influence (comme par ex. la température), la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé par les tests.

8.2.2 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux naturelles, les eaux usées et le sol.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Propriété: aspect	Valeur:	Méthode:
Etat physique / forme	pâte	
Couleur.....	blanche	
Odeur		
Odeur	inodore	
Valeur de pH		
Valeur de pH	néant	
point de fusion/point de congélation		
Point / intervalle de fusion	néant	
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition		
Point / intervalle d'ébullition	néant	
Point d'éclair		
Point d'éclair	néant	
limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité		
Limite inférieure d'explosion	néant	
Limite supérieure d'explosion	néant	
Pression de vapeur		
Pression de vapeur	néant	
solubilité(s)		
Solubilité dans l'eau.....	pratiquement insoluble à 20 °C	
densité de vapeur		
Densité relative de gaz/vapeur	Pas de données connues.	
Densité relative		
Densité relative.....	2,1 (25 °C; 1013 hPa) (Eau / 4 °C = 1,00)	(ISO 1183-1 A)
Densité	2,1 g/cm ³ (25 °C; 1013 hPa)	(ISO 1183-1 A)
coefficient de partage: n-octanol/eau		
coefficient de partage: n-octanol/eau	Pas de données connues.	
température d'auto-inflammabilité		
Température inflammatoire	> 400 °C	(DIN 51794)
température de décomposition		
Décomposition thermique.....	> 250 °C	

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 60003095

PATE SILICONE CONDUCTRICE
DE LA CHALEUR P 12

Version : 4.2 (FR)

Imprimé le: 05.03.2018

Travaillé le: 21.06.2016

viscosité

viscosité (dynamique).....: néant

9.2 Autres informations

Aucunes données disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1 – 10.3 Réactivité; Stabilité chimique; Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune réaction dangereuse connue si les règles de stockage et de manipulation sont respectées.

D'autres informations importantes sont éventuellement mentionnées dans d'autres parties de ce chapitre.

10.4 Conditions à éviter

aucun(e) connu(e)

10.5 Matières incompatibles

aucun connu

10.6 Produits de décomposition dangereux

Si les règles de stockage et de manipulation sont respectées: aucun connu . Des mesures prises à 150 °C et au delà ont montré qu'il se produit une décomposition oxydante qui libère une faible quantité de formaldéhyde.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****11.1.1 Toxicité aiguë****Évaluation:**

Vu les données disponibles, des effets toxiques aigus après simple exposition orale (dose unique) sont improbables.

Données du produit:

Voie d'exposition	Résultat/Effet	Espèce/Système de test	Source
oral	LD ₅₀ : > 2000 mg/kg	rat	Par comparaison avec

11.1.2 Corrosion cutanée/irritation cutanée**Évaluation:**

Au terme de ce rapport, aucune donnée issue de tests toxicologiques du produit général n'est disponible.

11.1.3 Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Évaluation:**

Au terme de ce rapport, aucune donnée issue de tests toxicologiques du produit général n'est disponible.

11.1.4 Sensibilisation respiratoire/cutanée**Évaluation:**

Au terme de ce rapport, aucune donnée issue de tests toxicologiques du produit général n'est disponible.

11.1.5 Mutagénicité sur les cellules germinales**Évaluation:**

Au terme de ce rapport, aucune donnée issue de tests toxicologiques du produit général n'est disponible.

11.1.6 Cancérogénicité**Évaluation:**

Au terme de ce rapport, aucune donnée issue de tests toxicologiques du produit général n'est disponible.

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 60003095

PATE SILICONE CONDUCTRICE
DE LA CHALEUR P 12

Version : 4.2 (FR)

Imprimé le: 05.03.2018

Travaillé le: 21.06.2016

11.1.7 Toxicité pour la reproduction**Évaluation:**

Au terme de ce rapport, aucune donnée issue de tests toxicologiques du produit général n'est disponible.

11.1.8 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)**Évaluation:**

Au terme de ce rapport, aucune donnée issue de tests toxicologiques du produit général n'est disponible.

11.1.9 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)**Évaluation:**

Au terme de ce rapport, aucune donnée issue de tests toxicologiques du produit général n'est disponible.

11.1.10 Danger par aspiration**Évaluation:**

Vu les propriétés physico-chimiques du produit, un risque d'aspiration est improbable.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Évaluation:**

Évaluation sur la base d'examens écotoxicologiques sur des produits similaires en tenant compte des propriétés physico-chimiques : pour ce produit, il n'est pas à craindre d'effets sur les organismes aquatiques nécessitant une classification.

Données du produit:

Résultat/Effet	Espèce/Système de test	Source
ErC50: > 100 mg/l	statique Desmodesmus subspicatus (72 h)	Par comparaison avec OECD 201

12.2 Persistance et dégradabilité**Évaluation:**

Teneur en silicone: Non biodégradable. Dépôt par sédimentation.

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Évaluation:**

Pas d'effets secondaires.

12.4 Mobilité dans le sol**Évaluation:**

Au terme de ce rapport, aucune donnée issue de tests n'est disponible pour le produit général.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Autres effets néfastes

aucun connu

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 60003095

**PATE SILICONE CONDUCTRICE
DE LA CHALEUR P 12**

Version : 4.2 (FR)

Imprimé le: 05.03.2018

Travaillé le: 21.06.2016

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****13.1.1 Produit**

Recommandation:

Matériau ne pouvant être ni réutilisé, ni retraité, ni recyclé. À éliminer dans une installation autorisée selon les réglementations nationales et locales. Selon les réglementations en vigueur, les méthodes de traitement de déchets peuvent comprendre le dépôt en décharge ou l'incinération.

13.1.2 Emballage contaminé

Recommandation:

Les emballages doivent être vidés (plus de gouttage, plus de ruissellement, curés à la spatule). L'éventuelle réutilisation des emballages doit être soumise au respect des réglementations locales ou nationales en vigueur. Les emballages qui ne peuvent pas être nettoyés doivent être traités comme la matière.

13.1.3 N° du type de déchet (CE)

Le code de nomenclature du Catalogue Européen des Déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car seules les fins d'utilisation par le consommateur permettent une classification. Au sein de l'UE, le code de nomenclature doit être déterminé en accord avec le responsable de l'élimination des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport**14.1 – 14.4 Numéro ONU; Nom d'expédition des Nations unies; Classe(s) de danger pour le transport; Groupe d'emballage****Route ADR:**

Estimation: produit non dangereux

Chemin de fer RID:

Estimation: produit non dangereux

Transport maritime IMDG-Code:

Estimation: produit non dangereux

Transport aérien ICAO-TI/IATA-DGR:

Estimation: produit non dangereux

14.5 Dangers pour l'environnement

Risques pour l'environnement: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Veuillez respecter les informations importantes mentionnées dans les autres chapitres.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le transport en vrac en navires-citernes n'est pas prévu.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Respecter les réglementations locales et nationales.

Si vous désirez des informations concernant l'étiquetage, reportez-vous au chapitre 2 du présent document.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Le résultat de l'évaluation de la sécurité chimique des substances ne requiert pas d'informations sur les scénarios d'exposition et les utilisations dans la fiche de données de sécurité.

15.3 Indications pour le Statut d'Enregistrement International

Dans la mesure où des informations pertinentes sur les inventaires de substances sont disponibles, elles sont citées ci-après.

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 60003095

**PATE SILICONE CONDUCTRICE
DE LA CHALEUR P 12**

Version : 4.2 (FR)

Imprimé le: 05.03.2018

Travaillé le: 21.06.2016

Corée du Sud (République de Corée).....	: ECL (Existing Chemicals List): Ce produit figure dans ou est conforme à l'inventaire de substances.
Japon	: ENCS (Handbook of Existing and New Chemical Substances): Ce produit figure dans ou est conforme à l'inventaire de substances.
Australie	: AICS (Australian Inventory of Chemical Substances): Ce produit figure dans ou est conforme à l'inventaire de substances.
République populaire de Chine	: IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances in China): Ce produit figure dans ou est conforme à l'inventaire de substances.
Canada	: DSL (Domestic Substance List): Ce produit figure dans ou est conforme à l'inventaire de substances.
Philippines.....	: PICCS (Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances): Ce produit figure dans ou est conforme à l'inventaire de substances.
États-Unis d'Amérique (USA).....	: TSCA (Toxic Substance Control Act Chemical Substance Inventory): Ce produit figure dans ou est conforme à l'inventaire de substances.
Taïwan (République de Chine).....	: TCSI (Taiwan Chemical Substance Inventory): Ce produit figure dans ou est conforme à l'inventaire des substances. Remarque générale : le règlement REACH de Taïwan exige un indexage en phase 1 pour les substances conformes ou listées TCSI si l'importation ou la fabrication à Taïwan dépasse la limite quantitative de 100 kg/an (pour les mélanges, à calculer pour chaque composant). L'importateur ou le fabricant en porte la responsabilité
Espace économique européen (EEE)	: REACH (Règlement (CE) 1907/2006): Remarque générale: les obligations d'enregistrement résultant de la fabrication ou de l'importation dans l'espace économique européen (EEE) par le fournisseur mentionné à la section 1, incombent à ce dernier. Les obligations d'enregistrement résultant de l'importation dans l'EEE par le client ou d'autres utilisateurs en aval, incombent à ceux-ci.

SECTION 16: Autres informations**16.1 Produit**

Les informations contenues dans le présent document sont basées sur l'état de nos connaissances au moment de la réactualisation. Les propriétés du produit décrit ne constituent pas une garantie au sens légal du terme.

La mise à disposition du présent document ne dégage pas l'acheteur du produit de sa responsabilité quant au respect des lois et réglementations en vigueur concernant le produit. Ceci est valable notamment pour la revente et la distribution du produit ou de substances ou d'articles contenant ce produit, dans d'autres juridictions et eu égard aux droits de propriété industrielle et commerciale de tiers.

Si le produit décrit est transformé ou mélangé à d'autres substances ou matériaux, les informations contenues dans le présent document ne peuvent pas être appliquées au nouveau produit ainsi fabriqué, sauf si mentionné explicitement. En cas de réemballage du produit, le client est tenu de fournir les informations requises en matière de sécurité.

Toutes les livraisons sont soumises à la directive « WACKER SILICONES Health Care », disponible sur Internet à l'adresse suivante : www.wacker.com.

16.2 Informations supplémentaires:

Les virgules figurant dans les données numériques désignent les décimales. Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent que des modifications sont intervenues par rapport à la version précédente. La présente version remplace toutes les précédentes.

Explication des données concernant la classification SGH (Système Global Harmonisé) :

Aquatic Acute 1; H400: Dangers pour le milieu aquatique aigu, catégorie 1; Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 1; H410 Dangers pour le milieu aquatique chronique, catégorie 1; Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Fin de la fiche de données de sécurité -